

**Arrêté n° 2025-042 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-035 du 8 juin 2022 SDSDU modifié fixant
la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSU du 8 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Laurent DELABY, suppléant de Cécile GOZE, est supprimé de la composition de cette instance.

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Jean-Laïd OUREIB, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

Yannick MORTAIN, titulaire, NEXEM.

Kareen MONNIER, titulaire, NEXEM, en remplacement de Pascaline CAUVET.

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Stéphane ROUTIER, CMAO de Lille (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire.

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé :

Virginie BRIEDEN, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

1h) Représentant des ordres des professions de santé

Nicolas MILLEVILLE, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, titulaire en remplacement de Nathalie BARTKOWSKI.

Marie LEMORT, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, suppléante de Nicolas MILLEVILLE.

Christine LE MASSON-PARIS, Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, titulaire

Anaïs HUGUET-BOUILLET, Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, suppléante

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Anne HUC, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

Emilie MAMCARZ, suppléante, est supprimée de la composition de cette instance.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 4 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long horizontal stroke and a vertical line extending downwards.

Gwen Marqué

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de Métropole-Flandres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Nicolas LEFEBVRE

Vice-Président : Franck SPICHT

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	En attente de désignation (FEHAP) (nouveau)
2	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
3	Emmanuel DECHIROT – Pôle Lille Métropole RAMSAY (FHP)	Christophe SADOINE - Clinique de la Mitterrie à Lomme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrice SCHUMACKER - Président CME Centre L'Espoir à Lille (FEHAP)	Jacques CHEVALIER - Président CME Hôpital St-Philibert à Lille, GHICL (FEHAP)
5	En attente de désignation (FHF) (nouveau)	En attente de désignation (FHF)
6	Jean-Marc CATESSON - Président CME Groupe Pont Saint-Vaast (FHP)	Gabriel MOTA - Président CME - Clinique Les Peupliers à Villeneuve d'Ascq (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

7	Joël DECAT – ANAJI (FEHAP)	Marie-Laure LEBLANC Association VISA - FEHAP)
8	Séverine LABOUE - CH de Loos-Haubourdin (FHF)	Claudine GRAVER - EHPAD Résidence Les Aulnes (Hem) (FHF)
9	Frédéric PILON - Autismes et familles (URIOPSS HDF)	En attente de désignation (UNAPEI)
10	Yannick MORTAIN – Papillons blancs de Dunkerque (NEXEM) (nouveau)	Hélène LEMAIRE – UNA du Nord (UNA HDF)
11	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM) (nouveau)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
13	Stéphane ROUTIER – CMAO de Lille (URIOPSS HDF) (nouveau)	Benoît DURIEUX - Pôle hébergement insertion responsabilisation de l'association Solfa (URIOPSS HDF)
14	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	En attente de désignation

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Frédéric COUTTENIER	Bertrand DEMORY
16	Maxime BALOIS	Patrick CHASTANET
17	Bénédicte VERMOOTE	Arnaud ALLUIN

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Grégory TEMPREMAN - URPS Pharmaciens	Sophie LECOURT – URPS Sages-femmes
19	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs- Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
20	<i>En attente de désignation</i>	Valérie DEMARECAUX - URPS Pédicures-podologues

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Elise DEBRUYNE - MSP Kruysbellaert Dunkerque (FEMAS HDF)	Sylvain DERENSY - MSP Steenvoorde (FEMAS HDF)
23	Betty BRETEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
24	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord
----	--	---

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Nicolas MILLEVILLE - Conseil de l'ordre des infirmiers (nouveau)	Marie LEMORT - Conseil de l'ordre des infirmiers (nouveau)
----	---	---

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Fabrice MITOUMBA	Laurence RANDOUX
----	------------------	------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	André-François DUCHATELET	Marie-Suzanne DELOBEL
----	---------------------------	-----------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Jean-Marc LASCAR	Alain LAUER
----	------------------	-------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Christine LE MASSON-PARIS (nouveau)	Anaïs HUGUET-BOUILLET (nouveau)
----	-------------------------------------	---------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
36	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
37	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
38	Bernard LECOMTE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
39	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU - AIDES
40	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPE - CDCA du Nord - PA
42	Christian BOURDON - CDCA du Nord - PA	René HUTTIN - CDCA du Nord - PA
43	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH
44	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Valérie SIX	Mady DORCHIES
----	-------------	---------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

46	Barbara COËVOËT	Yannick CAREMELLE
----	-----------------	-------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	En attente de désignation (nouveau)	Carinne LAVALLEE
----	-------------------------------------	------------------

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
49	Stéphanie PORREYE - CCHF	En attente de désignation

e) Représentants des communes

50	Francine HAMEAU, adjointe au maire de Loos	Christian MATHON, Maire de Capinghem
51	Franck SPICHT, Maire de Zegerscappel	Pierre GRANDGENEVRE, Adjoint au Maire de Bailleul

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

52	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
----	----------------------------------	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
54	Régis VERBECKE - MSA NPDC	Emeline TAUPE - CARSAT HDF

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Elisabeth LEBLANC (Mutualité française)	Pas de suppléance
56	Jean-Luc DEHAENE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 13 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire de Métropole-Flandres et les 11 sénateurs du département du Nord